



Rte de Courgenay, le provisoire a duré

Question écrite

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Collègues,

La route de Courgenay est pourvue d'une installation de piquets métalliques et rubalise sur son flanc droit, disposée pour éviter le parcage sauvage les soirs de matchs ou de manifestations dans le secteur de l'espace loisirs. Cela fait plusieurs années maintenant que dans les environs de la patinoire ces installations provisoires sont faites, défaites et refaites en fonctions de la météo et des déprédations causées par des automobilistes flémards voir de joyeux fêtards !

Il nous paraît qu'il serait opportun à ce jour de réunir les utilisateurs de la patinoire, le canton, la commune et tous autres organismes nécessaires pour réaliser des éléments définitifs pour rendre impossible le parcage sauvage. Il s'agirait de délimiter clairement les emplacements et de discuter du financement de ces réalisations.

De simples poteaux en acacias plantés aux bons endroits ou quelques jolies pierres du Jura permettraient de régler définitivement le problème et d'améliorer drastiquement l'aspect esthétique de cette entrée très courue de notre ville.

Ainsi nous demandons au Conseil municipal s'il partage ce point de vue ?

Est-il prêt à initier des pourparlers avec les acteurs concernés pour trouver une solution durable et économique afin de remplacer le provisoire par du définitif ?

Nous remercions le Conseil Municipal pour sa réponse.

Gabriel Schenk, Gr. PLR au CV